

Maison de l'habitat du SIVU Lèze Ariège : votre service public dédié à l'habitat est prêt pour vous aider dès la rentrée !

La Maison de l'Habitat continuera dès la rentrée de proposer un accompagnement gratuit des propriétaires privés (occupants, bailleurs), tant dans le choix des travaux à engager en priorité que sur le plan financier avec une aide au montage des dossiers de subventions permettant de diminuer les frais de ces travaux d'amélioration.

En fonction de la problématique identifiée et de la typologie du demandeur, il est possible de bénéficier :

- de subventions dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux et Adaptation » porté par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne,
- d'aides des caisses de retraites,
- d'un éco-chèque logement de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,
- d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE).

Conditions d'éligibilité

L'attribution d'une aide n'est pas systématique puisqu'elle dépend des ressources du demandeur, de la nature des travaux envisagés et des enveloppes budgétaires des différents financeurs.

Les travaux éligibles à ces financements concernent exclusivement :

- la lutte contre la précarité énergétique (rénovation énergétique et économies d'énergie),
- la sortie d'insalubrité,
- l'adaptation au handicap et à la perte d'autonomie avérée.

Aussi, si vous envisagez des travaux dans votre logement, ne les commencez pas avant d'être venu vous renseigner auprès de la Maison de l'Habitat du SIVU Lèze Ariège, afin de savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide aux travaux.

Permanences locales

N'hésitez plus et venez rencontrer le conseiller habitat du territoire, lors des permanences qui se tiennent :

- tous les jeudis de 14h00 à 16h00 à la Maison de l'habitat, 14 rue Camille Pelletan à Auterive (05.61.50.05.93).
- tous les 1ers jeudis du mois de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Venerque (05.62.11.59.59).

- tous les 2^{ème} jeudis du mois de 10h00 à 12h00 à la Mairie de Cintegabelle (05.61.08.90.97).

Documents pouvant être insérés sur un site internet pour téléchargement

- la plaquette d'informations de la Maison de l'Habitat,
- l'affiche des permanences de la Maison de l'Habitat,

Éléments pouvant être insérés sur un site internet ou dans une publication papier

- le logo de la Maison de l'Habitat,
- la carte du SIVU Lèze Ariège.

